



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Appel à candidatures pour le Prix de la citoyenneté 2018

Récompenser la solidarité et l'ouverture d'esprit

Le Conseil communal remettra en novembre pour la cinquième fois le Prix de la citoyenneté. Dotée de 5'000 francs, cette récompense est destinée à mettre en lumière des actions solidaires et d'entraide issues de la société civile, dans le domaine de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Les personnes ou associations intéressées peuvent faire acte de candidature jusqu'au 22 octobre prochain.

Avec le Prix de la citoyenneté, la Ville de Neuchâtel souhaite valoriser et reconnaître l'engagement, l'auto-organisation et le travail bénévole. Ce prix met en lumière chaque année des exemples concrets d'actions qui viennent favoriser la qualité de vie et le vivre-ensemble. Que ce soit par la promotion de l'échange entre migrants et locaux, la lutte contre l'illettrisme ou par l'organisation de fêtes de Noël ouvertes à tous, les différents lauréats du Prix de la citoyenneté contribuent tous, par un engagement considérable, à faire de Neuchâtel une ville solidaire et ouverte sur le monde.

Un jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique et universitaire, ainsi que d'un représentant du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel désignera le lauréat 2018 après examen des dossiers de candidatures.

Comment postuler ?

Le ou la lauréat-e sera récompensé-e par un montant de 5'000 francs accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiants de l'Académie de Meuron, qui seront remis au cours d'une cérémonie publique le mercredi 14 novembre à 18h30, dans la Salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville. La remise de ce prix s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale, placée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Les personnes et associations intéressées sont invitées à faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse ci-dessous au plus tard **jusqu'au 22 octobre 2018**. Le règlement permet de transmettre sa candidature en nom propre ou de proposer une tierce personne.

Formulaire de participation, règlement et renseignements supplémentaires sont disponibles auprès du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles,

rue de Tivoli 28, 2000 Neuchâtel, tél 032 717 73 97, courriel : siic.vdn@ne.ch, ou sur le site : www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete.

Neuchâtel, le 11 septembre 2018 Direction de la culture et de l'intégration

Renseignements complémentaires:

Thomas Facchinetti, directeur de la culture
et de l'intégration, 032 717 75 02, thomas.facchinetti@ne.ch

Fabrice de Montmollin, responsable de l'intégration sociale,
032 32 717 73 97, fabrice.demontmollin@ne.ch